

# **LE BULLETIN MUNICIPAL**

**N°8**

**Commune  
de  
Vire sur Lot**



**La Mairie est ouverte le mardi de 8h30 à 12h00  
mercredi et jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

**Tél: 05.65.24.62.04**

**mairie-de-vire-sur-lot@wanadoo.fr**

**Mme Le Maire est disponible sur rendez-vous**

## *Le mot du Maire*

Viroises et Virois,

Nous voilà aux portes de l'hiver, cette année 2022 nous a permis de tourner le dos à la crise sanitaire, bien qu'encore vigilants face au Covid 19.

Toutes les associations de Vire ont repris leur activité pour notre plus grand plaisir.

Les festivités de cet été ont rencontré un grand succès et celles autour de Noël en auront tout autant.

Vous trouverez les dates et tous les détails dans ce bulletin Communal.

Un bar associatif « LE VIRELOT » va s'installer à Vire, les jeunes de la commune s'investissent dans ce projet, nous les accueillons avec plaisir et leur souhaitons une belle réussite.

Souhaitons également, la bienvenue à une nouvelle association qui vient de naître à Vire, la pratique du « QI GONG », gymnastique Chinoise de santé et de longévité à la portée de tous quel que soit l'âge. Les cours se feront tous les jeudis après-midi à partir de 16 heures à la salle des fêtes de Vire sur lot.

### **Aménagements et travaux :**

- Les travaux du nouveau cimetière et du parking devraient être terminés fin décembre.
- Les travaux du ponton de la base nautique seront terminés également pour la fin de l'année.
- L'entreprise COPEYRE vient de confirmer son intention de mettre des bateaux à Vire pour l'été 2023. Les formalités et contrats seront signés avant l'installation de COPEYRE.
- Les aménagements sur le terrain communal à la base nautique sont à l'étude tel que : aire de jeux pour enfants, aire de pique-nique, terrain de pétanque, un podium, WC, etc...  
Le dossier devra être clos et déposé en préfecture avant fin 2023 pour bénéficier de la subvention DETR. (Etat)
- La commune fera installer par la FDEL l'électricité nécessaire pour les bateaux mais aussi pour les divers aménagements par la commune, une demande de subvention FAST (département) sera demandé.

Le Pôle santé GPS46, depuis son ouverture en mars 2022 rencontre un franc succès. Les patients de Vire et des communes voisines sont très satisfait de la prise en charge par ce service à la santé de proximité ainsi que les soins qui leur sont prodigués.

Nous devons remercier ces Professionnels de santé qui ont fait le choix de venir s'installer dans notre petite Commune qu'est Vire sur Lot en plein désert médical, pour leur dévouement sans failles envers les personnes qui souffrent et qui ont besoin d'une attention particulière pour soulager et soigner leur pathologie. Merci !!!

...

En attendant la fin des travaux en cours, continuons de regarder et de construire ensemble le futur de notre Commune.

**A tous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année dans la santé et la gaieté !**

Bien cordialement **La Maire Yvette FROIDEFOND**



## *Recensement*

Le recensement de la population de Vire sur Lot se fera entre le jeudi 19 janvier et le 18 février 2023, un agent recenseur aura cette mission ; il travaillera en étroite collaboration avec Dominique, notre secrétaire de mairie et coordonnatrice de l'opération.  
Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Le recensement c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain...

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## *Régie communale / Service de l'eau*

Le Règlement du service de distribution d'eau a été mis à jour, chaque abonné le recevra lors du prochain relevé qui sera réalisé courant novembre/décembre 2022, de même qu'une capsule de plombage va être installée sur chaque compteur pour sécuriser les installations.

Cette année de nombreux investissements ont été faits sur notre réseau, installation de compteurs de sectorisation afin d'être plus réactif en cas de fuite, remplacement des canalisations du château d'eau « Esquine de Laze » par des canalisations inox, mise en service du poste de chloration dans son local dédié, remplacement de plusieurs vannes défectueuses...

De plus afin d'être en conformité avec la réglementation, des autocontrôles du niveau de chlore dans les réservoirs et sur le réseau vont être pratiqués 3 fois par semaine. Ceci contribue à donner du poids à notre dossier de reconnaissance d'utilité public de notre forage qui est en cours de finalisation.

Nous vous rappelons que c'est la mairie qui est votre interlocuteur pour toute intervention, dépannage ou autre qui concerne le réseau d'eau.

## *Nouveau Cimetière*



Les chantiers du nouveau cimetière et du parking ont démarré au mois de septembre 2022 et devraient se terminer fin décembre 2022. Le coût du projet est d'environ **145 000 € TTC** y compris l'achat du terrain (**32 984€ hors frais de Notaire.**)

La subvention DETR n'a été accordée, seul le parking a été subventionné par les amendes de police à hauteur de **17491.27€**

Des plantations viendront finaliser l'ensemble par une clôture végétalisée.

## *Sécurité*

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires...

Celui de notre commune est en cours d'élaboration, les risques majeurs établis par la préfecture étant inondations, tempête, grand froid ou canicule, feux, pandémie, accidents nucléaires, rupture de barrage etc...

## *Ponton / Aménagement des berges du Lot*



Tous les élus travaillent à l'élaboration d'un projet d'aménagement des berges du lot, Tel-que : aire de jeux pour enfants, aire de pique-nique, terrain de pétanque, un podium, etc...

Le ponton a été financé et installé par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la vallée du lot et du vignoble.

L'entreprise COPEYRE vient de confirmer son intention de mettre des bateaux électriques et Canoës à Vire pour l'été 2023.

Vous serez informés régulièrement comme il se doit de l'avancée du projet.

## *Adressage*

L'adressage est devenu indispensable dans notre commune

En effet, la localisation de l'ensemble des habitations permet d'améliorer grandement la sécurité (services d'urgence, gendarmerie) ainsi que l'efficacité des services tels que la poste ou les livraisons.

La commission municipale avec les élus travaillent sur le sujet et souhaitent un aboutissement proche.

## *Vœux du Maire*

Madame le Maire avec l'équipe municipale vous invitent à la dégustation de la galette le dimanche 8 janvier 2023 à 14h00 dans la salle des fêtes, à l'occasion de la nouvelle année.

La Commune se réjouit de l'arrivée de nouveaux habitants, nous leur souhaitons la bienvenue, ce moment sera l'occasion de se rencontrer en toute convivialité.



## *Arbre de Noël de la Mairie*

La Mairie organise son arbre de Noël le **mercredi 21 décembre 2022**

à partir de 14h à la salle des fêtes, pour les enfants de **2 à 7 ans**.

Nous demandons aux parents de faire inscrire les enfants qui participeront à l'arbre de Noël à la mairie au **05 65 24 62 04**.

### *Colis pour Noël*

Un colis de Noël sera distribué pour les fêtes de fin d'année aux personnes de la commune nées **avant 1941**.



## *Vie associative*

### **Nouvelles associations**

#### **« Le miroir de soi »**

Souhaitons la bienvenue à cette nouvelle association le miroir de soi, la pratique du « QI GONG », gymnastique Chinoise de santé et de longévité à la portée de tous quel que soit l'âge.

La pratique de cette gymnastique douce, issue de la médecine traditionnelle chinoise, présente de multiples bienfaits, à savoir l'amélioration de la souplesse, réduction du stress, de l'insomnie et des douleurs chroniques, basée sur des mouvements d'étirements souples et d'exercices de respiration. Les cours se font tous les jeudis après-midi à partir de 16 heures à la salle des fêtes de Vire sur lot. Contact : M. BELTRAMI Philippe au 06 78 66 33 57

#### **« Le VIROLOT »**

Bar associatif tenu par une équipe jeune et dynamique afin de créer du lien et de la convivialité autour de produits locaux tels que nos excellents vins de Cahors, et d'autres ! (à consommer avec modération).

Réjouissons-nous de l'implication de tous nos jeunes, pour la plupart les pieds dans les vignes et le nez dans les cuves, mais pas que....

## *Amicale du vieux port*



35 personnes ont participé au loto organisé le 26 octobre 2022 dans une très bonne ambiance

Pour information :

Tous les **lundis** après-midi : jeux de société, tous les **vendredis** après-midi de fin octobre à fin avril : ateliers créatifs.

Le 26 novembre 2022 a eu lieu l'assemblée générale. Le 14 décembre 2022 après-midi : Rencontre intergénérationnel avec des jeux et un goûter pour les enfants de Vire.

L'association « L'Atelier des Arts de Vire », activités d'arts plastiques et échanges de savoir-faire, se réunit tous les **mardis** après-midi de **14 à 18h** à la salle des fêtes.

## Comité des fêtes

Le 3 et 4 décembre 2022 sur la place de la salle des fêtes aura lieu un marché de Noël, composé d'un marché gourmand et artisanal auquel viennent s'ajouter de nouvelles animations telles que randonnée au profit du téléthon, saut en parachute du père Noël, manège gratuit, maquilleuse professionnelle pour enfants, etc...

# VIRE-SUR-LOT



## VILLAGE DE NOËL 2022

**MARCHÉ GOURMAND et ARTISANAL**

▲ **ARRIVÉE du PÈRE NOËL en PARACHUTE** ▲

▲ **MANÈGES GRATUITS** ▲

\* **RESTAURATION SUR PLACE** \*

# 3 DÉCEMBRE

de 10 h à 19 h

▲ **TÉLÉTHON** ☀️ **RANDONNÉE FAMILIALE de 6 km**

(Départ à 9 h 30) - Inscription sur place à 9 h - 06 61 05 61 97  
Participation 5€ reversée au TÉLÉTHON

# 4 DÉCEMBRE

de 10 h à 18 h

\*\*\*\*\*  
Organisé par le "Comité des Fêtes",  
"l'Amicale du Vieux Port" et  
"Animations Viroises pour la Vallée du Lot"



**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR



**OH MY LOT!**

\*\*\*\*

Et pour finir ce bulletin communal, un petit proverbe :

« Si tu veux aller vite, marche seul. Mais si tu veux aller loin, marchons ensemble dans la même direction... »